

Les subsides

Le président suppléant (M. Paproski): Les questions et commentaires sont terminés. Débat. L'honorable ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la technologie (M. de Cotret).

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, je vais prendre quelques minutes pour permettre à mon honorable collègue de faire suite à ses propos.

Monsieur le Président, l'Accord de libre-échange présente l'aboutissement d'un effort collectif qui a canalisé les énergies de dizaines, de centaines, de milliers de Canadiens et de Canadiennes, des hommes et des femmes qui étaient déterminés à faire respecter les engagements qui avaient été pris par le très honorable premier ministre (M. Mulroney), engagements auxquels souscrivent tous les membres de son Cabinet et tous les membres de son parti.

Depuis notre arrivée à Ottawa, monsieur le Président, nous avons entrepris un travail de longue haleine qui repose sur la mise en application de deux objectifs fondamentaux, soit la réconciliation nationale et le renouveau économique.

Et là, monsieur le Président, nous abordons quelque chose de tangible car l'orientation du gouvernement s'appuie sur des réalisations concrètes qui sont appelées à modifier en profondeur toute l'histoire politique et économique du Canada.

Face à la réconciliation nationale, l'ancien gouvernement s'est avéré incapable de fournir même l'ombre d'une solution satisfaisante pour tous les partenaires. Il a fallu toute la ténacité et la souplesse qui caractérisent le gouvernement pour qu'un nouvel accord constitutionnel soit enfin signé, pour que les affrontements stériles des dernières décennies soient remplacés par un climat propice au dialogue et à la franche coopération entre le gouvernement central et les provinces.

Comme je le disais, monsieur le Président, l'Accord du lac Meech, c'est du solide, c'est du réel qui nous entraîne à des années-lumière des théories ronflantes et des politiques fantaisistes des libéraux, dont l'arrogance et l'insouciance avaient conduit le pays au bord de l'éclatement.

Quant au renouveau économique, il ne peut être dissocié de l'Accord de libre-échange. La libéralisation du commerce est pour nous la clé qui permettra au Canada de poursuivre son développement économique, social et culturel. L'Accord de libre-échange ne fera nullement obstacle aux réformes économiques que le gouvernement a commencé à mettre en application. Au contraire, cette ouverture progressive sur le marché américain augmentera notre capacité de poursuivre nos politiques en matière de développement régional.

Monsieur le Président, l'accord intervenu n'impose au gouvernement aucune nouvelle restriction quant aux subventions qu'il accorde et ce, à quel type d'entreprise que ce soit.

J'aimerais bien dissiper tout doute à ce sujet. C'est clair, c'est net, c'est précis. Nous continuerons de mettre au point des programmes qui tiennent réellement compte des particularités régionales, mais nous disposerons désormais d'instruments plus puissants pour appuyer le développement des régions traditionnellement moins bien nanties.

• (1710)

Il n'y aura pas de changement non plus, monsieur le Président, en ce qui concerne les activités des entreprises subventionnées qui font de l'exportation aux États-Unis. L'Accord de libre-échange ne met pas ces entreprises à l'abri des mesures compensatoires que les États-Unis pourraient leur imposer. Mais les deux pays peuvent maintenant compter sur l'action d'un organisme, un comité de résolution de conflits, justement dans les affaires d'imposition de droits antidumping et de droits compensatoires. Si un cas litigieux se manifeste et que le comité conclut que les lois ont été appliquées de manière incorrecte ou injuste, cette nouvelle instance pourra corriger la situation, car ses décisions auront force exécutoire. C'est là un mécanisme de protection dont le Canada ne jouissait pas auparavant et dont les dispositions font de notre pays un partenaire égal avec les États-Unis.

Monsieur le Président, le gouvernement entend continuer à prendre des mesures pour favoriser le développement régional, notamment dans les domaines de la gestion des ressources, de la recherche, du développement scientifique, des politiques en matière de transport, de l'éducation, de la formation, du développement de la petite entreprise et de la politique énergétique.

L'approche nouvelle qui est décentralisée du gouvernement ne sera pas mise en cause par suite de l'Accord de libre-échange. Il est bien évident que certains mécanismes d'aide ou de subvention devront être modifiés d'ici les cinq prochaines années. Ces ajustements auraient de toute façon été rendus nécessaires par notre volonté d'accroître l'efficacité de nos moyens d'intervention au plan du développement régional. Qu'une entente économique soit intervenue ou pas avec les Américains, cela ne change rien à ce plan-là. Ce que nous apporte l'Accord de libre-échange, c'est un cadre législatif beaucoup moins arbitraire dans le cas où des requêtes compensatoires seraient présentées par les États-Unis.

Je viens de résumer, monsieur le Président, l'incidence prévisible de l'entente commerciale canado-américaine sur le développement régional. Y a-t-il lieu de s'alarmer, de crier au désastre, alors qu'en fait l'Accord de libre-échange multiplie nos moyens d'interventions et de négociations avec les États-Unis?

Mes éminents collègues de l'opposition n'ont pas suffisamment confiance, monsieur le Président, à mon avis, en leurs aptitudes à la conciliation. Mais les vieilles peurs dont semblent encore être habités les représentants libéraux et les néo-démocrates ne sont pas vraiment importantes. L'essentiel, c'est que ce sera à nous, membres du gouvernement, ayant été élus avec la plus forte majorité de toute l'histoire canadienne, qu'incombera la responsabilité de faire en sorte que notre accord avec les États-Unis, notre accord commercial marque véritablement le début d'une nouvelle ère de prospérité pour tous les citoyens et citoyennes du Canada.

Monsieur le Président, laissez-moi vous dire que je me sens infiniment plus rassuré qu'il en soit ainsi! Pour moi, rejeter cavalièrement l'Accord de libre-échange, comme le font les députés de l'opposition, c'est affirmer son ignorance de l'histoire, c'est fermer les yeux sur les leçons du passé et c'est fermer les yeux sur la conjoncture économique du monde qui nous entoure. Les protestataires de l'opposition ne sont-ils pas conscients, monsieur le Président, qu'en dehors de nos frontières,